

Passé à l'Action : Demande ton Aide au Logement !

C'est le moment d'agir ! Compte environ 15 à 20 minutes pour faire ta demande, et pense à la réaliser pendant le mois où tu emménages.

Afin d'être prêt(e), rassemble ces documents :

- Ta pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour)
- Ta carte vitale
- Ton bail de location
- Ton RIB
- Les justificatifs de tes ressources (fiches de paie, attestations de chômage, etc.)

À ne pas oublier :

- Utilise une adresse e-mail que tu consultes souvent, pour t'assurer de recevoir tous les mails de la Caf.
- Garde en tête que le premier mois de location n'ouvre pas droit à l'APL.
- Si tu es en colocation, chaque colocataire doit faire sa propre demande d'aide.
- Si tu as moins de 20 ans et que tes parents touchent les allocations familiales, tu ne peux pas cumuler ces dernières avec ton aide au logement.

Application Caf mon compte

Plusieurs fonctionnalités pour faciliter tes démarches : connaître tes derniers paiements, accéder à tes attestations et suivre tes échanges avec la Caf

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-haute-garonne/actualites-departementales/telecharger-l-application-mobil-e-caf-mon-compte>